

<http://www.snetap-fsu.fr/Ouverture-de-negociations.html>



Ouverture de négociations ?

- Nos Actions - Archives - 2009-10 Archives -

Date de mise en ligne : vendredi 28 mai 2010

Date de parution : 29 mai 2010

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Ouverture de négociations ?

Le SNETAP, engagé dans l'action depuis le 2 mars au Salon, avec les autres services du [MAAP](#) et de ses établissements, a été reçu par le Ministre dans le cadre de l'intersyndicale [FSU-CGT-Sud](#), le 19 mai.

Lors de cette audience le Ministre a accepté d'ouvrir des négociations sur :

- La précarité,
- Les conditions de travail,
- Le déblocage des carrières et des promotions,
- Les conditions d'exercice des missions du Ministère.

Hormis sur la précarité (chantier sur lequel il s'était déjà engagé depuis quelques temps, répondant ainsi à une demande du Ministre de la Fonction Publique), son secrétariat général n'avait toujours pas fait connaître, une semaine après l'audience, le calendrier de ces négociations censées pourtant aboutir fin juin.

Conformément à la décision de son Conseil National, [le SNETAP a déposé un préavis de grève](#) couvrant la période des examens afin de peser sur ces négociations.

Les personnels de la région Aquitaine, excédés eux aussi par ces rendez vous sans cesse reportés, alors que les attentes des personnels sont très fortes, ont décidé à leur tour, dans la suite des [8 opérations d'occupation de DRAAF qui ont déjà eu lieu entre le 1er avril et la mi-mai](#), de passer à l'action, à l'occasion de la journée nationale de grève du 27 mai 2010. Reçus en fin d'après midi par l'adjoint au Directeur Régional, ils ont formulé l'exigence de voir ces négociations s'ouvrir sans délai.

Mais avant même qu'ils aient pu entendre la réponse du Ministre à cette revendication les forces de l'ordre ont délogé avec une brutalité déplorable les personnels installés pacifiquement dans la [DRAAF](#). [Le déploiement disproportionné des agents de police et l'abus de la force ont donc été les seules réponses du Ministre aux revendications légitimes des personnels](#).

Une attitude incompréhensible puisque dans la journée, le Secrétariat Général du MAAP a adressé aux organisations syndicales, trois convocations pour des réunions ouvrant ces négociations :

- Le 3 juin sur « la précarité »,
- Le 9 juin sur « les situations de blocage des carrières »,
- Le 15 juin sur « les conditions de travail » (reportée au 21 juin).

Cette petite avancée est incontestablement à mettre à l'actif de la détermination des personnels dans l'action. Mais le Ministre ne répond toujours pas sur le dernier point (les conditions d'exercice des missions du MAAP). Par ailleurs, il rejette toujours notre principale revendication : l'arrêt des suppressions d'emplois dans tous les secteurs du Ministère. Ce refus minimise de fait la marge de manœuvre dans ces négociations.

Tant que le Ministre n'ouvrira pas de réelles négociations sur tous les points de revendications et répondra aux personnels par l'envoi de CRS, il contribuera à créer un climat de défiance des agents, qui ne pourra que s'amplifier.

C'est pourquoi, plus que jamais, le SNETAP confirme sa décision d'organiser à Paris le 16 juin une action nationale avec les autres services du Ministère. Il a appelé tous ses élus à tous les niveaux pour préparer dès aujourd'hui la mobilisation.

Paris le 27 mai 2010